

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré

des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



7 juillet 2023

**Dernières infos avant les  
vacances !**

MAIS LE PIRE EST SOUVENT PARMIS  
CEUX QUI RESTERONT JUSQU'AU BOUT.



## Annulation de la dernière réunion avec le DASEN des Bouches du Rhône

M. BESSOL, DASEN des Bouches du Rhône, nous avait convié à une dernière réunion de travail le lundi 10 juillet. Pour des raisons de "contraintes d'agenda", cette réunion a été annulée, nous privant ainsi de la possibilité de pouvoir discuter de situations encore très problématiques. Monsieur le DASEN

nous a transmis une série de réponses par écrit, dont nous vous faisons part ci dessous.

Le SNUDI FO 13 réinterviendra fin août/début septembre sur les dossiers restants en souffrance lors d'une nouvelle audience.

### **Promotion de grades :**

**Hors classe :** la liste des promus devrait être publiée le 7 juillet, sous réserve de faisabilité par le service. Le contingent pour 2023 est de 632 possibilités.

Le SNUDI FO 13 a demandé que le cas des ex-instituteurs, dont l'AGS n'est pas prise en compte dans le barème, soit étudié avec une pondération dans le barème pour leur permettre d'intégrer la hors-classe avant leur départ en retraite. Le DASEN suivra les recommandations de la DGRH avec l'utilisation de l'ancienneté de grade comme discriminant et non l'AGS, répondant ainsi négativement à la demande des ex-instituteurs.

**Classe Exceptionnelle :** L'avis final du DASEN sera visible sur l'ipof du 13/07 au 31/08. La publication des tableaux d'avancement sera visible le 13 juillet, sous réserve de faisabilité par le service. Nous ne disposons pas du contingent à ce jour.

**Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle :** il devient dès 2023 un échelon automatique, accessible au bout de 3 ans dans le 4ème échelon de la classe exceptionnelle.

### **Ineat/Exeat :**

Les décisions ont été arrêtées en fonction du calibrage le 21 juin 2023. les collègues qui souhaitaient exeat et un ineat ont déjà été avertis par l'Administration ainsi que la DSDEN concernée.

La priorité est donnée aux conjoints de militaires. 5 échanges entre départements ont pu être réalisés à ce jour.

D'autres situations pourraient être arbitrées d'ici fin août.

**Part variable de la prime REP+ :** elle devrait être versée sur la paie du mois d'août. Des recours pourront être portés en fonction des sommes obtenues par les collègues.

---



## **Recrutement des professeurs à Bac+3**

La FNEC FP FO demande audience au ministre

La FNEC FP-FO a pris connaissance des propos de ministre Ndiaye interviewé par le journal « Le Monde » : « Je souhaite placer le concours de professeur des écoles à bac + 3 sans renoncer à la maîtrise. Nous proposerons, après le concours, deux ans de formation rénovée et rémunérée. Cela attirera davantage de candidats, notamment des étudiants défavorisés, nos ...

[Lire la suite](#)

## Liste complémentaire

De premières victoires qui en appellent d'autres !



Dès les résultats des concours de recrutement de professeurs des écoles parus, les syndicats départementaux du SNUDI-FO ont pris contact avec les candidats affectés sur les listes complémentaires pour revendiquer, à leur côté, leur recrutement immédiat en tant que fonctionnaires stagiaires.

Dans de nombreuses académies, les représentants de la fédération FO de l'enseignement se sont adressés au recteur, quelquefois dans l'unité syndicale, pour porter cette exigence.

Cette mobilisation a conduit les recteurs à recruter de manière significative ces collègues en tant que fonctionnaires stagiaires, et parfois en totalité : 69 à Aix-Marseille, 25 à Clermont-Ferrand, 65 à Grenoble 122 à Lyon, 70 à Montpellier, 98 à Nantes, 98 en Normandie, 60 à Orléans-Tours, 44 à Poitiers, 61 à Rennes, 55 à Strasbourg, 84 à Toulouse...

[Lire la suite](#)



**Abandon de toutes les évaluations nationales !**

Respect de notre liberté pédagogique !

Mercredi 28 juin, les personnels ont reçu un message des représentants du ministre, en l'occurrence le directeur général de l'enseignement scolaire et la directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance, relatif aux évaluations nationales :

« À la rentrée 2023, comme les années précédentes, tous les élèves de CP et de CE1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques. Cette année, les élèves de CM1 bénéficieront aussi d'évaluations standardisées qui offrent des points de repères communs à toutes les écoles et qui permettent non seulement de répondre à la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'enracine mais aussi de suivre le parcours des élèves durant leur scolarité à l'école élémentaire.

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.

Les passations seront organisées par chaque école du 11 au 22 septembre 2023. La saisie des réponses des élèves se déroulera du 11 au 29 septembre. »

[Lire la suite](#)



**Refus de temps partiels,  
de disponibilités,  
d'ineat/exeat**

**Le SNUDI FO défend les  
intérêts de tous les collègues**

Dans tous les départements, les refus de temps partiels, de disponibilités, de détachements, d'exeat se multiplient. De nombreux collègues se retrouvent dans des situations très difficiles à vivre.

A cause d'un « déficit prévisionnel d'enseignants du 1er degré ne permettant pas l'organisation du service demandée » ou plus simplement des fameuses « nécessités de service » invoquées de plus en plus fréquemment par les DASEN, toujours plus de demandes sont refusées. Les droits individuels liés à notre

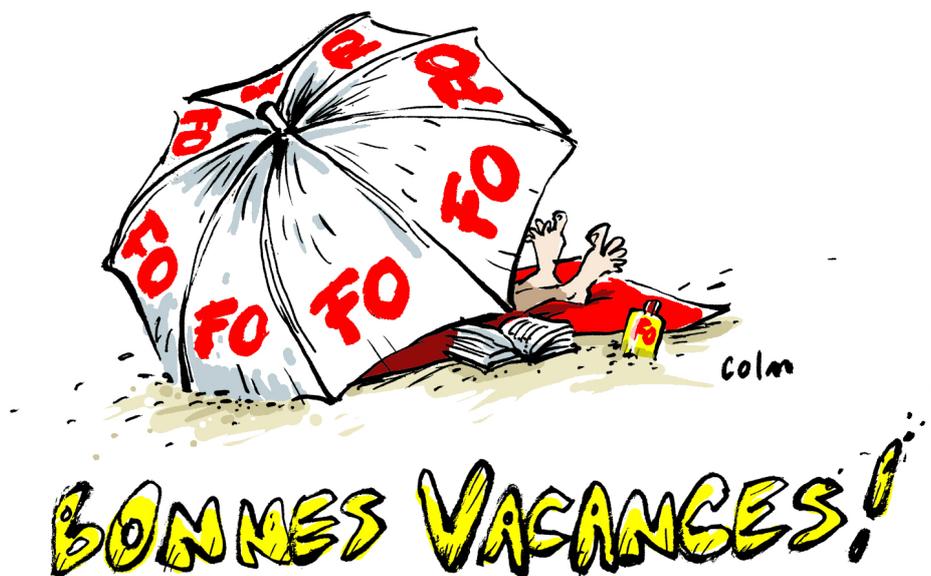
statut de fonctionnaire d'Etat sont bafoués.  
Des refus qui poussent à la demande de disponibilité ou à la démission...

[Lire la suite](#)

---

L'été sera chaud... *la rentrée sera*  
***SNUDI FO !***

# FO, LA PROTECTION EN TOUTES CIRCONSTANCES...



Toute l'équipe du SNUDI FO 13 vous souhaite de passer de belles vacances reposantes et bien méritées, loin des évaluations d'écoles, des constellations, des simulacres de revalorisations salariales, des mouvements obscurs, des classes exceptionnelles inatteignables et autres surprises concoctées par notre hiérarchie !

Rendez-vous en septembre pour une rentrée qui s'annonce très revendicative en défense de tous nos droits !

**Permanences estivales par mail à**  
[contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org) et par SMS au 07.62.54.13.13

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents  
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

*Pour les nouveaux adhérents 2023, vous ne payez qu'une  
demi-carte (6 mois jusqu'en décembre 2023).*

*Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire  
66% de la somme de vos impôts.*

---



Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

